



**Demande d'autorisation d'occupation du domaine public relatif à des
permis de stationnement à usage non commercial Tarifs 2020/2021**

Installation de branchement provisoire de chantier

Direction Générale des Services Techniques
Direction de la Voirie

Demandeur (payeur) :			
Raison sociale :		Nom d'enseigne :	
Forme juridique (SCI - SARL...)		N° de Siret :	
Nom :			
Adresse principale :		Adresse (si différente de l'adresse principale) :	
Téléphone et / ou mail :			

Période :

	UNITÉ (mètres linéaires)	Nombre de mois	Prix Unitaire (ml / mois)	Prix Total
<u>Installation de branchement provisoire de chantier</u>			2.85 €	
Minimum forfaitaire de perception (minimum dû) :			35.00 €	
			Montant total à acquitter :	

Les délais d'émission et de signature sont de 3 semaines.

Je m'engage à m'acquitter des droits de voirie afférents à cette présente demande, dès réception de l'avis de paiement de la perception de Bagnolet.

Date :

Tampon de la société :

Signature :

à renvoyer par mail : voirie-dgst@ville-bagnolet.fr

Merci de joindre un extrait de Kbis de moins de trois mois

CROQUIS D'IMPLANTATION DU BRANCHEMENT PROVISOIRE DE CHANTIER